

■ Fiche 2

Définir le projet associatif

La création d'une association s'accompagne obligatoirement d'un projet associatif. Voici quelques questions à se poser pour bien définir ce projet :

● Pour qui ?

Créez-vous une association pour vous-même ? Ou prétendez-vous créer une association pour autrui ?

● Pourquoi ?

Quels sont les objectifs poursuivis par l'association ?

Vous êtes-vous renseigné sur les associations ayant la même activité ? Qu'apportez-vous de plus ?

● Au nom de qui ?

Cette question cherche à débusquer vos véritables motivations, mettant au jour certaines prétentions ou contradictions. C'est une question essentielle. Agissez-vous en votre nom, au nom de vos propres convictions dont vous assumez la responsabilité ? Fondez-vous une association au nom d'autrui ?

Au nom de quoi ?

Clarifiez au nom de quoi vous créez votre association.

● Avec qui ?

De qui l'association sera-t-elle composée ? L'administration est-elle partie prenante ? Les élus politiques seront-ils au conseil d'administration ?

● Avec quoi ?

Les moyens employés sont révélateurs des intentions réelles des associés : type de locaux, mobiliers, matériel de jeux, de soins, de cuisine. L'origine des financements traduit aussi la volonté des associés : subventions publiques, cotisations des adhérents, participation aux frais des usagers.